

Tribune

Après les élections, place à l'action : le vélo au cœur de nos territoires

Alors que s'ouvre la 6^{ème} édition de Mai à vélo et que les communes et les intercommunalités françaises viennent de renouveler leurs élus, une évidence s'impose : le vélo est désormais au cœur des attentes des Français.

Depuis 2019, la pratique cyclable a progressé de 40 % en moyenne. La France compte près de 90 000 kilomètres d'aménagements cyclables et près d'un million d'enfants ont appris à rouler en sécurité grâce au programme Savoir rouler à vélo. Le vélo n'est plus une pratique marginale : il structure de plus en plus le quotidien de nos territoires, urbains comme ruraux.

Ses bénéfices sont multiples et largement salués. Trente minutes par jour réduisent significativement les risques de diabète, de maladies cardiovasculaires ou de cancers. Les modes actifs, dont le vélo, apaisent l'espace public, réduisent la pollution sonore et les émissions de CO₂. Ils permettent de lutter contre la sédentarité, améliorent la santé mentale, créent du lien social. Ils constituent aussi une réponse concrète aux déplacements courts – 65 % des trajets quotidiens font moins de 5 kilomètres – et un levier puissant de pouvoir d'achat et de liberté pour de nombreux ménages.

L'engouement pour le vélo ces dernières années est aussi né de l'engagement local : maires, adjoints, agents, associations, citoyens, entreprises. C'est dans nos communes que les décisions se prennent, que les arbitrages se rendent, que les aménagements se concrétisent.

Quelle que soit leur taille, les collectivités peuvent agir. Métropole, ville moyenne, commune périurbaine ou village : chacune peut sécuriser un axe structurant, améliorer une traversée de bourg, créer du stationnement devant une école, soutenir l'apprentissage, apaiser une rue. Le vélo n'est pas réservé aux territoires les plus fortunés ; il progresse partout où l'on décide d'avancer.



MAI
à vélo

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.



En 2026, le Fonds vert permettra encore d'accompagner les territoires dans la réalisation d'aménagements adaptés à leurs besoins et à leurs capacités. Les collectivités, les associations, les acteurs du mouvement sportif et l'État poursuivent également leur mobilisation en faveur du développement de l'apprentissage du vélo.

Nous avons encore beaucoup de travail devant nous : pour améliorer les continuités cyclables, augmenter la visibilité et la sécurité de certaines infrastructures, pour aménager certaines voies secondaires en zone rurale. Un contexte économique limité ne saurait justifier l'inaction. Une politique cyclable se construit par petits pas quand les grandes avancées ne sont pas possibles.

Le débat n'est plus de savoir s'il faut développer le vélo. La dynamique est engagée, profonde, durable. Pour aller plus loin et faire encore mieux, deux défis doivent désormais être relevés ensemble.

Le premier est culturel. Le vélo ne doit plus être perçu comme une mode et un mode de déplacement réservé à quelques-uns. **Créer le déclic vélo**, c'est former les enfants dès le plus jeune âge, proposer des ateliers de remise en selle, sensibiliser au partage de la route, organiser des événements conviviaux, valoriser les initiatives locales. C'est précisément l'esprit de Mai à vélo : faire découvrir, rassurer, transmettre et donner envie. Cet engagement pour l'apprentissage et l'encouragement doit désormais irriguer l'action des nouveaux élus dans toutes nos communes.

Le second défi est un choix clair et assumé : **faire du vélo une priorité durable de nos politiques de mobilité**. Le vélo n'a plus de couleur politique. Il répond à des enjeux qui nous concernent tous : santé, qualité de vie, attractivité des centres-villes, transition écologique, autonomie des jeunes comme des aînés, accessibilité à la mobilité pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, économies budgétaires... Parce qu'il améliore notre vie quotidienne, le vélo dépasse les clivages et nous rassemble.

Pour poursuivre cet élan, nous appelons collectivement à faire du mandat qui s'ouvre un temps d'action pour continuer à faire du vélo une pratique simple, accessible et adoptée par le plus grand nombre sur tous nos territoires.

Le collectif Mai à vélo



MAI
à vélo

MAI
à vélo

UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.



Signataires :

Philippe Tabarot, ministre des Transports

Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (à confirmer)

Simon Huffeteau, directeur de la Direction Ville et territoires Durables, (ADEME)

Patrick Guinard, président de l'Association de Promotion et d'identification des Cycles et de la mobilité active (APIC)

Christelle Cubaud, présidente de l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)

Michel Callot, président de la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

Lydie Chénot, présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo)

Etienne Demur, co-président de la Fédération des Usagers et des Usagers de la Bicyclette, (FUB)

Ophélie Laffuge, présidente des Femmes à Vélo

Jennifer Lombard, membre de la collégiale de L'Heureux Cyclage (à confirmer)

Nadine Annelot, présidente de la branche deux-roues de Mobilians

Chrystelle Beurrier et Françoise Rossignol, co-présidentes du Réseau vélo et marche

Grégory de Radigues, président de l'Union des Entreprises Sport & Cycle (UESC)

Contacts Presse

Martin Kollé - martin.kolle@lobbycom.fr – 06 89 70 17 51



MAI
à vélo